

## **Motion du Bureau national de l'APPEP demandant une quatrième heure de cours en Terminale S**

L'APPEP déplore que l'enseignement de la philosophie en série scientifique ne soit que de trois heures. Elle tient à rappeler les faits suivants :

1. L'enseignement de la philosophie a un caractère inaugural ; pour que les élèves puissent s'approprier cette nouvelle discipline, un minimum de quatre heures est nécessaire.
2. Trois heures sont insuffisantes pour traiter de façon fine et approfondie le programme et pour continuer à proposer sur les heures de cours des entraînements réguliers dans les conditions du baccalauréat.
3. Un grand nombre d'élèves de terminale scientifique auront, après le baccalauréat, un enseignement de philosophie ou de culture générale. Il importe que ces élèves puissent recevoir dès la terminale un enseignement substantiel, d'autant plus qu'une partie des notions du programme touche directement ou indirectement les sciences, leur construction et leurs enjeux

L'Appép demande donc que l'enseignement de la philosophie en série scientifique soit porté à quatre heures hebdomadaires.

12 février 2015